Grand Besançon

Bureau

Compte rendu succinct

des décisions du Bureau prises dans le cadre de sa délégation du Conseil

Affiché au siège de la CAGB le : 31/10/2018	**Séance du lundi 29 octobre 2018 qui s'est déroulée au Grand Besançon - La City - Salle 101**	Visé par : La Chef du service Gestion des Assemblées Valérie LESOUEF

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin d'accroître la réactivité du processus décisionnel, le Conseil de Communauté a, par délibération du 30 juin 2016, accordé au Bureau les pouvoirs et attributions nécessaires à l'accomplissement de diverses opérations de gestion courante, pour la durée du mandat.

Le présent document a pour objet de rendre compte des décisions et des débats du Bureau dans le cadre de ses attributions déléguées.

PRESENCES

Liste des présents annexée

RELEVE DE DECISIONS

Le Bureau s'est réuni le lundi 29/10/2018 à 18h00 à la salle du 1er étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de Monsieur Gabriel BAULIEU, 1er Vice-président puis de Monsieur Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Après avoir entendu l'exposé des rapporteurs et en avoir délibéré, le Bureau a pris les décisions suivantes.

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

R.0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance de Bureau du 13/09/18

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Président :

- ouvre la séance du Bureau,
- procède à la vérification du quorum,
- annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêts à se signaler lors de l'examen des rapports.

A l'unanimité, le Bureau :

- nomme Madame Elsa MAILLOT comme secrétaire de séance,
- approuve le procès-verbal de la séance de Bureau du 13/09/2018.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prennent pas part au vote : 0*

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Finances

↳ R.1.1.1 - Mise en œuvre d'un fond de plan topographique pour la création d'un Référentiel à Très Grande Echelle (RTGE) sur l'ensemble des communes de l'agglomération

M. N. BODIN, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention constitutive de groupement de commandes pour l'élaboration de la base de données géographiques.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prennent pas part au vote : 1*

Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

↳ R.7.1 - CRR - Actualisation du règlement intérieur et du règlement des études du CRR

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur la refonte du règlement intérieur et du règlement des études du Conservatoire à Rayonnement Régional du Grand Besançon.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R.7.2 - Fonds d'aide aux manifestations culturelles - 3ème session 2018

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention :

- d'un montant de 1 500 € à la MJC Palente pour l'organisation de « La Superjournée »,
- d'une subvention de 3 000€ à l'association Heavy Gators pour l'organisation du Swamp Fest dans le cadre du Fonds d'aide aux manifestations culturelles 2018.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prennent pas part au vote : 0*

Commission n°08 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement

↳ R.8.1 - Convention constitutive de groupement de commandes pour la réalisation des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'électricité du Boulevard Léon BLUM à Besançon

M. N. BODIN, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau, sous réserve du vote du BP 2019 et du PPIF 2019-2023 :

- se prononce favorablement sur la convention de groupement de commandes pour la réalisation des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'électricité haute tension sur le Boulevard Blum à Besançon,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention de groupement de commandes à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 25 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prennent pas part au vote : 1*

Commission n°03 : Économie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

↳ R.3.1 - FIE Investissement - Soutien au CAFE DES PRATIQUES

A l'unanimité, le Bureau :

- attribue au CAFE DES PRATIQUES une aide de 5 500 € pour réaliser son projet d'acquisition à Besançon, sous réserve du maintien sur site pendant 3 ans de l'activité ainsi aidée et des emplois associés à compter de son installation,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention et tous documents afférents à cette délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R.3.2 - Agence Economique Régionale de Bourgogne Franche-Comté (AER BFC) - Liste des actionnaires

A l'unanimité, le Bureau :

- prend acte de la liste des actionnaires de la SPL AER BFC,
- donne tous pouvoirs à Monsieur Alain BLESSEMAILLE, représentant la CAGB au sein de la SPL AER BFC, à l'effet de voter, réaliser et formaliser l'agrément des nouveaux actionnaires en respect des statuts, signer tous actes, effectuer toutes formalités requises par la loi et plus généralement faire tout ce qui pourra s'avérer utile ou nécessaire afin de la mener à bonne fin.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prennent pas part au vote : 0*

Commission n°04 : Développement durable

↳ R.4.1 - Fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » - Attribution d'une subvention à l'association RéCiDev

A l'unanimité, le Bureau :

- prend connaissance de l'opération proposée par l'association,
- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 421 € à l'association RéCiDev, pour l'organisation de la campagne AlimenTerre 2018.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R.4.2 - Convention de partenariat dans le cadre du dispositif Points Accueil Installation (PAI)

M. G. BAULIEU, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- prend connaissance du dispositif proposé,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer la convention de partenariat dans le cadre des Points Accueil Installation.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prennent pas part au vote : 1*

Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

↳ R.5.1 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé - (dispositifs AAPEL) - Demandes de subvention (< 10 000 €)

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- les 34 demandes de subvention AAPEL propriétaires-occupants, pour un montant total prévisionnel de 177 677 € dont :
  - une subvention de 6 165 € à M. MOREL et Mme FREY qui annule et remplace la subvention de 4 660 € accordée par le Bureau du 15 mars 2018,
  - une subvention de 4 355 € à Mme POSTIF qui annule et remplace la subvention de 3 498 € accordée par le Bureau du 14 juin 2018,
  - une subvention de 6 325 € à Mme LAMBERT qui annule et remplace la subvention de 4 758 € accordée par le Bureau du 3 mai 2018,
  - une subvention de 6 110 € à Mme FLAMAND qui annule et remplace la subvention de 5 115 € accordée par le Bureau du 3 mai 2018,
  - une subvention de 6 075 € à Mme SPANN qui annule et remplace la subvention de 5 188 € accordée par le Bureau du 3 mai 2018,
  - une subvention de 5 194 € à Mme MONTERLOS qui annule et remplace la subvention de 4 245 € accordée par le Bureau du 14 juin 2018,
  - une subvention de 6 320 € à M. et Mme REGHIOUA qui annule et remplace la subvention de 5 456 € accordée par le Bureau du 15 mars 2018.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R.5.2 - Dispositif d'aide à la décision en faveur des copropriétés - demande de subvention

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur la demande de subvention de la copropriété 16B les Cras, pour un montant total prévisionnel de 2 310 €.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R.5.3 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Labellisations à Chaucenne, Dannemarie sur Crête et Pelousey

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement :

- la demande de labellisation de la société MAISONS HAPPY pour 1 logement situé à CHAUCENNE, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 5 000 €,
- la demande de labellisation de la société MAISONS PUNCH pour 1 logement situé à DANNEMARIE SUR CRETE, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 6 000 €,
- la demande de labellisation de la société MAISONS HAPPY pour 2 logements situés à PELOUSEY, correspondant à un engagement prévisionnel maximum du Grand Besançon de 11 000 €.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R.5.4 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de subvention

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- la demande de subvention de M. et Mme CHABOD correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €,
- la demande de subvention de M. et Mme FEKIR correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 6 000 €,
- la demande de subvention de M. FAYE et Mme SAUGET correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 6 000 €,
- la demande de subvention de M. VETHANAYAGAM et Mme ZANELLA correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000 €,
- la demande de subvention de M. et Mme BOUJRAF correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 6 000,
- la demande de subvention de M. TISSOT et Mme RITTER correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000,
- la demande de subvention de M. et Mme BEJON correspondant à un engagement prévisionnel maximum de 5 000.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 27 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prennent pas part au vote : 0*

↳ R.5.5 - Agréments PLS - prêt locatif social - Programmation 2018

M.R. STEPOURJINE, conseiller intéressé, ne participe pas aux débats et ne prend pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur :

- la demande 4 agréments PLS « logements ordinaires » de Néolia,
- la demande 8 agréments PLS « logements ordinaires » de Monsieur Arnaud BUSSON,
- la demande de 94 agréments PLS « logements en structure collective » de LA MAISON POUR TOUS (sous réserve d'un abondement de la dotation PLS initiale par le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement),
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les décisions d'agrément correspondantes.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prennent pas part au vote : 1*

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Ressources humaines

↳ R.1.2.1 - Ajustements techniques suite des procédures de recrutement (SYBERT, DSI, Contrat de Ville, DAB, DEA)

A l'unanimité, le Bureau :

- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de directeur du pôle industriel au sein du SYBERT à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-3 (2°) de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de Directeur des systèmes d'informations, à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article de l'article 3-5 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de cadre expert au sein de la direction Contrat de Ville, à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article de l'article 3-5 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de technicien études et travaux en bâtiments au sein du département architecture et bâtiments à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- se prononce favorablement sur le recrutement d'un agent contractuel sur le poste de technicien maitrise des risques et impacts au sein du département eau et assainissement à temps complet dans le cadre des dispositions de l'article 3-2 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les contrats à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 29 *Contre : 0*
Abstention : 0 *Ne prennent pas part au vote : 0*

Bureau

Séance du Lundi 29 Octobre 2018

Membres du Bureau en exercice : 37

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle du 1er étage de la CAGB à Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU, 1er Vice-Président, puis de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, Info, 7.1, 7.2, 8.1, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 1.2.1.

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 20h30.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 1.2.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE, Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE (à partir du 4.2), M. Pascal CURIE, M. Jean-Yves PRALON, M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Martine DONEY, M. Jacques KRIEGER, M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, M. Pierre CONTOZ (à partir du 8.1), M. Fabrice TAILLARD, M. Yves MAURICE, M. Michel JASSEY, M. Gilles ORY, M. Nicolas BODIN, Mme Catherine THIEBAUT (à partir du 1.2.1), Mme Marie ZEHAF.

Etaient absents : M. Dominique SCHAUSS, Mme Karima ROCHDI, M. Yoran DELARUE, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI, M. Bernard GAVIGNET, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Emmanuel DUMONT, M. Pascal ROUTHIER, M. Thierry MORTON

Secrétaire de séance : Mme Elsa MAILLOT

Procurations de vote :

Mandants : Y. DELARUE, C. LIME

Mandataires : J. KRIEGER, E. MAILLOT

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Procès-verbal

Bureau

Séance du lundi 29 octobre 2018

Salle Robert SCHWINT - La City

ORDRE DU JOUR

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon _____ 4

Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du procès-verbal de la séance du Bureau du 13/09/2018 _____ 4

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes _____ 4

Finances _____ 4

Rapport n°1.1.1 - Mise en œuvre d'un fond de plan topographique pour la création d'un Référentiel à Très Grande Échelle (RTGE) sur l'ensemble des communes de l'agglomération _ 4

Commission n°06 : Aménagement du territoire et coopérations _____ 5

Information - Contribution du PCAET : Présentation de l'auto saisine du Conseil de Développement participatif (CDP) _____ 5

Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique _____ 5

Rapport n°7.1 - CRR - Actualisation du règlement intérieur et du règlement des études du CRR 5
Rapport n° 7.2 - Fonds d'aide aux manifestations culturelles - 3ème session 2018 _____ 5

Commission n°08 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement _____ 5

Rapport n°8.1 - Convention constitutive de groupement de commandes pour la réalisation des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'électricité du boulevard Léon Blum à Besançon _____ 5

Commission n°03 : Économie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche __ 5

Rapport n°3.1 - FIE Investissement - Soutien au CAFÉ DES PRATIQUES 39 _____ 5
Rapport n°3.2 - Agence Économique Régionale de Bourgogne Franche-Comté (AER BFC) - Liste des actionnaires _____ 6

Commission n°04 : Développement durable 6

Rapport n°4.1 - Fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » - Attribution d'une subvention à l'association RéCiDev 6
Rapport n°4.2 - Convention de partenariat dans le cadre du dispositif Points Accueil Installation (PAI) 6

Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage 6

Rapport n°5.1 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé - (dispositifs AAPEL) - Demandes de subvention (< 10 000 €) 6
Rapport n°5.2 - Dispositif d'aide à la décision en faveur des copropriétés - demande de subvention 6
Rapport n°5.3 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Labellisations à Chaucenne, Dannemarie-sur-Crête et Pelousey 7
Rapport n°5.4 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de subvention 7
Rapport n°5.5 - Agréments PLS - prêt locatif social - Programmation 2018 complémentaire 7

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes 7

Ressources humaines 7
Rapport n°1.2.1 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement (Contrat de Ville, DSI, DAB, DEA) 7

Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Bureau
Séance du lundi 29 octobre 2018

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon en La City - 4, rue Gabriel Plançon - 25 000 Besançon, sous la présidence de Monsieur Gabriel BAULIEU, 1er Vice-Président, puis de Monsieur Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 20h30.

1ÈRE PARTIE - VOLET DÉCISIONNEL

Organisation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Rapport n°0.1 - Désignation d'un secrétaire de séance -
Approbation du procès-verbal de la séance du Bureau du 13/09/2018

M. BAULIEU.- Bonsoir à tous. Je déclare la séance ouverte. Le *quorum* est atteint. Ont donné pouvoir : Christophe LIME à Elsa MAILLOT, Yoran DELARUE à Jacques KRIEGER.

La secrétaire de séance est Elsa MAILLOT. Merci beaucoup.

S'agissant du procès-verbal du Bureau du 13 septembre 2018, y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Il n'y en a pas. Ce PV est donc unanimement approuvé, merci.

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Finances

Rapport n°1.1.1 - Mise en œuvre d'un fond de plan topographique pour la création d'un Référentiel à Très Grande Échelle (RTGE) sur l'ensemble des communes de l'agglomération

M. BAULIEU.- Il s'agit de passer convention pour un groupement avec ENEDIS pour réaliser ces référentiels topographiques à très grande échelle, puisque c'est comme cela que l'on semble l'appeler. Nous avons nous-mêmes un certain nombre de réseaux, ENEDIS également. Nous nous proposons de réaliser ensemble l'opération que nous devons désormais pour pouvoir les transmettre à tout intervenant sur les réseaux.

Avez-vous des observations ou des interrogations ? S'il n'y en a pas, je le mets aux voix. Y a-t-il des objections ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté, merci.

Commission n°06 : Aménagement du territoire et coopérations

Information - Contribution du PCAET : Présentation de l'auto saisine du Conseil de Développement participatif (CDP)

M. BAULIEU.- C'est une information. Appelle-t-elle des commentaires ? Il n'y en a pas, merci.

Commission n°07 : Culture, tourisme, sport et aménagement numérique

Rapport n°7.1 - CRR - Actualisation du règlement intérieur et du règlement des études du CRR

M. BAULIEU.- Le rapporteur est Jean-Yves PRALON. Il n'y a pas de présentation en séance. Avez-vous des observations ou des questions à poser à Jean-Yves ? S'il n'y en a pas, je le mets aux voix. Y a-t-il des objections ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est validé, merci.

Rapport n° 7.2 - Fonds d'aide aux manifestations culturelles - 3ème session 2018

M. BAULIEU.- Le rapporteur est également Jean-Yves PRALON. Avez-vous des observations sur ces compléments de subventions ou des questions à poser à Jean-Yves ? S'il n'y en a pas, je le mets aux voix. Y a-t-il des objections ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est validé, merci.

Commission n°08 : Conseil d'exploitation de la régie d'eau et d'assainissement

Rapport n°8.1 - Convention constitutive de groupement de commandes pour la réalisation des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'électricité du boulevard Léon Blum à Besançon

M. BAULIEU.- Normalement, Christophe LIME fait cette présentation. Quelqu'un était-il chargé de le faire à sa plac ? Ce n'est pas le cas. Sur ce sujet, vous pouvez vous reporter au résumé.

Il doit être procédé à la mise aux normes du carrefour à feux dit des « 4 vents », à l'intersection du boulevard Blum et des rues Lanchy et des Montarmots et de renouveler ensuite l'enrobé de la voie de droite dans le sens Belfort-Dole, entre les rues Lanchy et de Trey. Le Département Eau et Assainissement et ENEDIS s'associent à ces travaux pour le renouvellement des réseaux d'eau potable et d'électricité Haute Tension boulevard Blum dans l'emprise des travaux de la Direction Voirie et Déplacements. Il est donc plutôt intelligent de passer convention pour gérer cela de manière parfaitement complémentaire. Tel est l'objet de la convention.

Avez-vous des observations, des objections ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté, merci.

Commission n°03 : Économie, emploi-insertion, enseignement supérieur et recherche

Rapport n°3.1 - FIE Investissement - Soutien au CAFÉ DES PRATIQUES 39

M. BAULIEU.- Le rapporteur est Alain BLESSEMAILLE. Avez-vous des questions à lui poser, ou des observations ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des objections ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté, merci.

Rapport n°3.2 - Agence Économique Régionale de Bourgogne Franche-Comté (AER BFC) - Liste des actionnaires

M. BAULIEU.- Avez-vous des observations sur ce rapport ?

M. BLESSEMAILLE.- J'ai une observation. Vous ne l'avez peut-être pas constaté, mais dans le rapport, il y a une erreur dans la liste des actionnaires : Dijon Métropole figure dans cette liste, alors qu'elle n'est pas actionnaire. Peut-être le sera-t-elle en 2019 s'il y a une ouverture, mais pour l'heure, ce n'est pas le cas.

M. BAULIEU.- Avez-vous d'autres observations ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté, merci.

Commission n°04 : Développement durable

Rapport n°4.1 - Fonds « Actions de sensibilisation au développement durable » - Attribution d'une subvention à l'association RéCiDev

M. BAULIEU.- Le rapporteur est Françoise PRESSE. Avez-vous des questions à lui poser, ou des observations à lui adresser ? S'il n'y en a pas, je le mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté, merci.

Rapport n°4.2 - Convention de partenariat dans le cadre du dispositif Points Accueil Installation (PAI)

M. BAULIEU.- Le rapporteur est toujours Françoise PRESSE. Avez-vous des observations sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je le mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté, merci.

Commission n°05 : Habitat, politique de la ville et gens du voyage

Rapport n°5.1 - Programme d'aide à l'amélioration de l'habitat privé - (dispositifs AAPEL) - Demandes de subvention (< 10 000 €)

M. BAULIEU.- Le rapporteur est Robert STEPOURJINE. Avez-vous des questions ou des observations à lui adressées ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté, merci.

Rapport n°5.2 - Dispositif d'aide à la décision en faveur des copropriétés - demande de subvention

M. BAULIEU.- Le rapporteur est Robert STEPOURJINE. Il y a une présentation en séance. Robert, tu as la parole.

M. STEPOURJINE.- Ce nouveau dispositif se met en place au sein de la Communauté d'Agglomération, à savoir une aide à la décision concernant la rénovation des logements dans les copropriétés, et plus spécifiquement la rénovation thermique. Nous avons une première demande d'aide à hauteur de 2 310 €, et c'est ce qui vous est demandé pour cette copropriété qui se trouve 16B rue des Cras à Besançon.

M. BAULIEU.- Merci. Avez-vous des observations sur ce rapport ? S'il n'y en a pas, je le mets aux voix. Y a-t-il des oppositions ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté, merci.

Rapport n°5.3 - Programme d'aide à l'accession à la propriété -
Labellisations à Chaucenne, Dannemarie-sur-Crête et Pelousey

M. BAULIEU.- Le rapporteur est Robert STEPOURJINE. Avez-vous des questions à lui poser ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté, merci.

Rapport n°5.4 - Programme d'aide à l'accession à la propriété - Demandes de subvention

M. BAULIEU.- Le rapporteur est Robert STEPOURJINE. Avez-vous des questions à lui poser ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté, merci.

Rapport n°5.5 - Agréments PLS - prêt locatif social - Programmation 2018 complémentaire

M. BAULIEU.- Le rapporteur est Fabrice TAILLARD. Avez-vous des questions ou des observations à lui adresser ? S'il n'y en a pas, je mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est adopté, merci.

Commission n°01 : Finances, ressources humaines, communication et aide aux communes

Ressources humaines

Rapport n°1.2.1 - Ajustements techniques suite à des procédures de recrutement
(Contrat de Ville, DSI, DAB, DEA)

M. BAULIEU.- Comme vous avez pu le voir, il y a quatre postes. Cela concerne les recrutements pour les postes :

- du Directeur des Systèmes d'Information (DSI) : vous avez tous en tête qu'il nous a quittés il y a peu,
- du cadre expert au sein de la Direction du Contrat de Ville,
- du technicien études et travaux en bâtiment au sein du Département Architecture et Bâtiments (DAB),
- du technicien maîtrise des risques et impacts au sein du Département Eau et Assainissement (DEA).

Ces quatre postes sont renouvelés, et vous en avez les conditions dans le rapport. Avez-vous des observations sur ces remplacements ? S'il n'y en a pas, je le mets aux voix. Y a-t-il des objections ou des abstentions ? Je n'en vois pas. Ce rapport est validé, merci.

On me fournit les derniers éléments à flux très tendus. Je vous ai dit qu'ils étaient quatre sur les renouvellements de poste, or en réalité, ils devraient être cinq. Il se trouve d'ailleurs que le responsable de cette question est dans la salle, puisqu'il s'agit du recrutement d'un cadre mis à disposition du SYBERT en remplacement de Loys MONLLOR.

S'adressant à Jean-René DESCARREGA. Vous avez les éléments en tête, vous en ferez rapidement la présentation pour que nous puissions délibérer sur ce poste, puisque cela conditionne la suite des opérations, alors que le renouvellement est nécessaire.

M. DESCARREGA.- Un jury s'est tenu la semaine dernière pour le remplacement de Loys MONLLOR qui devient Directeur du SYBERT, et qui était auparavant Directeur du pôle industriel. Ses missions consistaient en l'encadrement de tout le personnel technique de la structure, soit environ 63 personnels, avec :

- toute la mise en place des plans de management qualité,
- la gestion financière du pôle industriel,
- le suivi des contrats de performance pour la chaufferie.

Ce poste est calibré au niveau ingénieur en chef. Un contractuel a été trouvé la semaine dernière, ces postes nécessitant des qualifications bien particulières. Nous vous proposons donc de valider les recrutements.

M. BAULIEU.- Sur le principe, n'y a-t-il pas d'objection à ce que nous prenions la décision en Bureau, bien qu'elle n'ait pas été intégrée dans le rapport ? Attendre le prochain Bureau nous ferait différer l'opération. De plus, la personne est disponible. Il y a donc tout pour que la relève se fasse rapidement. Vous comprendrez la préoccupation de la Présidente, que nous partageons, de faire en sorte que ce recrutement puisse être également réalisé. Sur la base du rapport oral de notre DGA RH, y a-t-il des observations sur ce recrutement ? S'il n'y en a pas, je le mets aux voix. Y a-t-il des avis contraires ou des abstentions ? Il n'y en a pas. Le recrutement est fait.

Puis le Bureau s'est poursuivi et a examiné les rapports qui seront soumis au vote du Conseil de Communauté

La séance est levée.